

Naissance de "Cœur d'Essonne Agglomération"

Au 1^{er} janvier 2016, le Val d'Orge a fusionné avec la Communauté de communes de l'Arpajonnais, donnant ainsi naissance à "Cœur d'Essonne Agglomération". La nouvelle Agglo regroupe désormais 21 communes et près de 200 000 habitants.

Cette fusion des territoires place les habitants au cœur des projets et des services déployés : elle est riche d'un équilibre préservé entre villes et campagnes. La nouvelle Agglo "Cœur d'Essonne Agglomération" poursuit dans la direction impulsée il y a 15 ans par celle qui l'a précédée : il s'agit d'améliorer encore et toujours la performance des services publics de proximité, d'en faciliter l'accès, et de proposer une offre plus large, de meilleure qualité et au meilleur coût.

Du Val d'Orge à "Cœur d'Essonne Agglomération"

- 2001 : 6 communes se rassemblent pour former l'agglomération du Val d'Orge : Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel, Morsang, Fleury-Mérogis, Villemoisson et Villiers.
- 2003 : Brétigny et le Plessis-Pâté rejoignent le Val d'Orge.
- 2004 : Leuville s'y adjoint également.
- 2013 : dernier entré dans l'agglo du Val d'Orge : Longpont.
- 2016 : le rapprochement du Val d'Orge et de l'Arpajonnais a donné naissance à "Cœur d'Essonne Agglomération" au 1^{er} janvier.

Projets : entre continuité et nouveauté !

Les services de proximité et les projets qui étaient en cours au sein de l'agglo du Val d'Orge se poursuivent : les forums pour l'Emploi et de l'Habitat (janvier), des actions amplifiées en matière de protection de l'environnement, des transports qui se renforcent et s'améliorent...

L'un des nouveaux projets phare de la nouvelle agglo : l'agglo a acquis à l'euro symbolique le site de la BA 217 (l'ex-Base aérienne 217 située à Brétigny et au Plessis-Pâté). L'aménagement de ces 300 ha devrait permettre de mettre en oeuvre un projet d'envergure visant à créer plusieurs milliers d'emplois.



Le nouveau conseil communautaire de "Cœur d'Essonne Agglomération"

L'intercommunalité est dirigée par un conseil communautaire de 59 conseillers représentatifs des 21 communes dont le nouvel exécutif a été élu le 11 janvier :

1 Président :

Olivier Léonhardt, maire de Sainte-Geneviève-des-Bois (et ancien président de l'ex-communauté d'agglomération du Val d'Orge)

6 conseillers communautaires délégués :

1. Gérard Marconnet, maire d'Égly,
2. Jean-Michel Giraudeau, maire d'Ollainville,
3. Philippe Le Fol, maire d'Avrainville,
4. Thierry Rouyer, maire de Bruyères-le-Châtel,
5. Raymond Boussardon, maire de Cheptainville,
6. Gilles Lelu, maire de Guibeville.

15 vice-Présidents :

1. Bernard Sprotti, maire de Breuillet (et ancien président de l'ex-communauté de communes de l'Arpajonnais),
2. Marjolaine Rauze, maire de Morsang-sur-Orge,
3. Bernard Zunino, maire de Saint-Michel-sur-Orge,
4. Georges Joubert, maire de Marolles-en-Hurepoix,
5. Nicolas Méary, maire de Brétigny-sur-Orge, vice-président du département délégué aux mobilités,
6. David Derrouet, maire de Fleury-Mérogis,
7. Christian Béraud, maire d'Arpajon,
8. Sylvain Tanguy, maire du Plessis-Pâté,
9. François Cholley, maire de Villemoisson-sur-Orge,
10. Norbert Santin, maire de Saint-Germain-lès-Arpajon,
11. Philippe Hamon, maire de Longpont-sur-Orge,
12. Eric Braive, maire de Leuville-sur-Orge,
13. Bernard Filleul, maire de La Norville,
14. Thérèse Leroux, maire de Villiers-sur-Orge,
15. Frédéric Pettita, élu de Sainte-Geneviève-des-Bois.